





Bulletin municipal de MAUSSANE-LES-ALPILLES Numéro 73 - Printemps 2013

Directeur de la publication : Jack SAUTEL

Rédaction: Service communication

Photos: Jean ESPOSITO, archives municipales

Conception - Réalisation : KOJIPRINT

Tirage: 2500 exemplaires

Edité sous l'égide de la Municipalité de Maussane-les-Alpilles (les articles signés sont édités sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.)

Sommaire

SOMMAIRE

4 €t 5	→ Entretien avec Jack Sautel, Maire de Maussane-les-Alpilles
--------	--

6 €t 7 → Le Cimetière communal

8 → Travaux : bilan et projets

→ Flash sur un service : accueil Maison du Tourisme

IO et II → Tourisme : Un été attractif

→ Culture et Tradition : sous le soleil... la Culture !

→ Le Comité Communal Feux de Forêts sur tous les fronts!

→ Commerce et artisanat : zone bleue : la fin de l'impasse!

→ Lieu de Mémoire : la fontaine de la place et le grand lavoir

→ ADMR, Aide à Domicile en Milieu Rural : Toujours à l'écoute !

→ La Saint-Eloi : Une grande famille

18 et 19 → Pêle-mêle de photos

Association Ecole de Maussane : de nombreuses manifestations à venir

→ Pêle-mêle des tout petits

Nostalgie : Auguste Saurel, poète au grand cœur

≥ Entraide - Solidarité 13 : le club des retraités Lou Rescontre toujours très actif

→ Portraits : Alex et Marina Olarte, une famille en or !

Associations : Art Mis à Nu prépare son exposition

Associations : Société de lecture, Thierry Christophle un début prometteur...

→ Associations : La Boule ovale, la passion du jeu

28 €t 29 → Associations : 15 juin 1973 - 15 juin 2013, le tennis club fête ses 40 ans

30 à 32 → Comptes rendus des conseils municipaux

⇒ Etat Civil de début 2013 et numéros utiles

34 €t 35 → L'agenda des manifestations





ENTRETIEN

Rencontre avec Jack Sautel

Un nouveau Centre Technique Municipal va être construit cette année. Quelle est la nature de ce projet ?

Jack Sautel : La première pierre du Centre Technique Municipal vient d'être posée. Les travaux sont lancés et s'achèveront à la fin de l'année, avec la création d'un bâtiment qui regroupera les services techniques. Ce sera un outil pour que nos services techniques soient plus performants et travaillent dans de meilleures conditions. Outre le local pour accueillir les ateliers, le stockage du matériel, les vestiaires... nous avons choisi de réaliser sur ce site des bureaux pour recevoir les "Eaux de Provence" ce qui renforcera la proximité de ce service. De plus, deux logements complètent cet ensemble.

La valorisation du patrimoine communal est-elle l'une de vos actions importantes ?

Jack Sautel: En effet, nous poursuivons, d'année en année, des actions de valorisation du patrimoine. Dans la lignée de ce que nous avons réalisé rue Foscalina, nous envisageons de créer une placette autour de la fontaine et du "petit lavoir". Ce dernier est le plus ancien de la Commune et l'un des symboles du Vieux Maussane. Pour aménager cet espace, la Commune s'est portée acquéreur d'un terrain jouxtant le "petit lavoir".



>>>>



Editorial



Inspection de la brigade de gendarmerie des Baux de Provence par le chef d'escadron Sébastien Baraldi commandant la compagnie de gendarmerie d'Arles

La mise en place de la zone bleue dans le centre du village a-t-elle obtenu le succès escompté ?

Jack Sautel: Nous constatons en effet une nette amélioration de la rotation des véhicules, pour le stationnement de courte durée, permettant ainsi de dégager des places libres. Nous avons édité de nouveaux disques bleus que nous mettons gratuitement à disposition des usagers à l'accueil de la Mairie et de la Maison du Tourisme. Je dois dire qu'une écrasante majorité des automobilistes, c'est-à-dire 95% d'entre eux, respectent ces nouvelles règles et me font part de leur satisfaction. Je dirais que, de la même manière, nous constatons depuis six mois les efforts de la population dans son ensemble qui a tout à fait mesuré les enjeux pour la collectivité de la mise en place du nouveau système de collecte et de tri sélectif. Cela mérite vraiment d'être souligné.

La Commune a réalisé de nombreux investissements ces dernières années. Quelles en sont les incidences financières ?

Jack Sautel: Le budget communal vient d'être adopté au Conseil municipal à l'unanimité. Cette année, nous allons investir 6,5 millions d'euros dans l'objectif d'améliorer les services publics. Sur les six dernières années, le total des investissements s'élève à 11 millions d'euros. Cette performance a pu être réalisée sans accentuation de l'endettement et sans aucune augmentation des taux des taxes locales. D'ailleurs, cela fait tellement longtemps que nous n'avons pas procédé à une hausse des impôts que je ne me rappelle plus quand a eu lieu la dernière...!



du Vieux Maussane... et bien d'autres. Avec les "Soirées du Parvis" qui sont reconduites, les fêtes du 14 juillet, le Temps Retrouvé, Place Aux ARTS!... la saison estivale s'annonce haute en couleurs.

Avec l'été qui s'annonce, Maussane-les-Alpilles va-t-elle s'animer ?

Jack Sautel: Notre politique culturelle est de proposer, tout au long de l'année, des spectacles, des animations, des rendez-vous que la réalisation de l'Espace Agora Alpilles permet d'accueillir. Mais évidemment, la saison estivale est traditionnellement une saison de fêtes, de sorties, de découvertes, de culture...

Je remercie tout particulièrement les associations qui proposent des rendez-vous ancrés dans le calendrier ou des événements particuliers, comme la célébration des 40 ans du Club de tennis au mois de juin. Mais ce sont aussi les associations qui maintiennent les traditions de la Provence, comme le Club taurin, la confrérie de la Saint-Eloi, les Amoureux



Réunion métropole

Le Cimetière communal



Sous le mandat précédent, et ce, dès 2002, le cimetière avait déjà fait l'objet d'attentions particulières. La procédure de reprises des tombes avait été lancée, puis interrompue, et la Commune avait acquis un logiciel pour optimiser la gestion du cimetière. Puis, en 2006, l'équipe municipale avait inauguré le columbarium, contenant à l'époque cinq places. Son extension à terme était une certitude.

A fortiori avec l'obligation légale, issue de la Loi 2008-1350 du 19 décembre qui a modifié plusieurs articles du Code Civil, du Code Pénal et du Code Général des Collectivités Territoriales, faisant obligation aux communes de plus de 2.000 habitants de disposer d'un site cinéraire destiné à « l'accueil des cendres des personnes décédées ».

Notre équipe municipale a repris cet important dossier et, dès début 2009, a décidé de relancer la procédure de reprise des tombes au cimetière communal. Celle-ci est très longue en raison notamment de la difficulté de retrouver un certain nombre de propriétaires, ou leurs héritiers, lorsqu'il n'y a pas eu d'inhumations durant plusieurs décennies.

Tout d'abord, une première visite, en présence de l'entreprise, a été organisée au cimetière afin de déterminer les travaux à effectuer par les propriétaires. Une plaque a été posée sur chaque tombe concernée : signalant que cette dernière faisait l'objet de la procédure et renvoyant à l'affiche au cimetière ainsi qu'à l'accueil de la Mairie. Un code couleur indique la nature des travaux à réaliser pour la remise en état de la tombe. Il peut s'agir d'un simple nettoyage de la tombe, ou encore de joints à refaire, voire d'une reprise totale du monument en raison de sa dangerosité (risque d'effondrement).



En complément de ce marquage, les propriétaires des tombes qui se sont signalés ont reçu un courrier les informant des travaux à réaliser sur leur concession. Sur l'ensemble des concessions concernées, un tiers a répondu. Pour la réalisation de ces travaux, les propriétaires ont le libre choix de l'entreprise à solliciter. Une fois achevés, un procès-verbal de fin de travaux est dressé. Ce document est indispensable pour marquer la fin de l'opération.



INFOS



Ensuite, pour essayer de retrouver davantage de propriétaires, ou leurs héritiers, le 28 février 2012, une réunion publique a été organisée, salle Jean Favier, avec la société en charge des travaux pour présenter en détail la démarche à suivre et répondre à toutes vos questions. A ce jour, d'une part, vingt et une prises en charge ont été déposées en Mairie pour des travaux sur les caveaux existants, d'autre part, la Commune de Maussane-les-alpilles pourrait prétendre à la reprise de quarante et une concessions.

Enfin, à l'issue de la procédure, les concessions n'ayant fait l'objet d'aucun signalement deviennent propriété de la Commune. Il lui appartient alors de procéder aux travaux de remise en état à sa charge. Dans un second temps, la Commune pourra les remettre en vente. Avant cette ultime étape, le Conseil Municipal sera amené à se prononcer sur les tarifs à proposer puisque certaines concessions, parmi celles récupérées, sont d'importants monuments ayant une valeur élevée.



La procédure de reprise des tombes sera donc terminée mi 2013.

Dans le même temps, la Municipalité a fait poser, il y a quelques mois, quatre caveaux de quatre places et quatre caveaux de deux places qui ont presque tous été revendus.

En raison de la forte demande, notre équipe envisage de lancer une nouvelle opération dans les mois qui viennent.



D'ici la fin de l'année, il est prévu une extension des columbariums ainsi que la construction d'un jardin du souvenir. Ceci sera réalisé avec l'aide d'une subvention du Conseil général à hauteur de 80 %. Il est également prévu la rénovation du mur côté nord.

Je profite de cette tribune pour remercier sincèrement Odile STEINBACH pour son implication nous ayant permis de mener à son terme cette procédure de longue haleine qui a nécessité de très nombreuses recherches de sa part et un important suivi durant toute cette opération.

> Christiane MOLINA Adjointe au Maire, Déléguée à l'Action Sociale et Aux Affaires Scolaires

Si vous êtes concerné par la procédure de reprise, vous pouvez vous signaler à l'accueil de la Mairie, auprès d'Odile STEINBACH, chargée du suivi administratif.

Bilan et projets

Avec une planification suivie par la Commission des travaux et les responsables d'entreprises, nous avons réalisé les travaux annoncés en ce début d'année dans les délais et budgets prévus, à savoir :

Rue Foscalina: Cette rue, appartenant au domaine public, a retrouvé son aspect d'antan suite aux travaux de rénovation des réseaux d'assainissement, de modification d'écoulement des eaux et de suppression de la plupart des réseaux aériens comme le montrent les photos ci-jointes "avant et après".

Gaudre au niveau de Manville

Cette opération de sécurisation et

de consolidation des berges du Gaudre à hauteur de Manville (comme le montre la photo) a été également réalisé dans les délais et budgets. Les bonnes conditions météorologiques ont fortement participé au bon déroulement du chantier.





Avenue Fréderic Mistral: Sécurisation d'accès au village depuis les arènes (Etape1 sur 3) La bonne coordination des tâches avec les riverains et les bonnes conditions météorologiques ont été des conditions très favorables pour l'exécution des travaux. A ce jour, l'ensemble de l'enfouissement des réseaux (assainissement, eaux, électricité et téléphone) est terminé. Comme prévu, l'avenue Frédéric Mistral retrouvera son nouveau "Look" avec sa voie piétonnière en mai.



Centre Technique Municipal: Ça y est! Les premiers coups de pelle sont donnés (voir photo). Situé dans le Verger d'Entreprises, en bordure de la RD 27, la construction du futur Centre Technique Municipal a démarré au début du mois de mars. Ces travaux comprennent la réalisation d'un bâtiment dit "technique" pour l'ensemble des services municipaux, un local à louer à usage technique et un bâtiment avec deux appartements qui seront mis en location par la Commune. La li-

vraison est prévue à la fin de l'année 2013. Cet investissement est de 1.870 M€.

Secteur de Gréoux : La mise en service des réseaux d'assainissement du secteur de Gréoux est prévue dans le courant de l'été. L'aménagement des réseaux d'assainissement des zones rurales reste pour l'équipe municipale une préoccupation en matière de développement durable.

Bâtiment Espace Benjamin Priaulet : Dans l'espace Benjamin Priaulet, le bâtiment côté ouest (ancien maison de Maître) est en cours d'aménagement avec la participation de la Communauté de Communes de la Vallée des Baux Alpilles (CCVBA). Il sera le siège des bureaux de la CCVBA. Ces bureaux seront loués et mis à la disposition de la CCVBA à compter du mois de juillet.

Ralentisseurs: Nous voulons améliorer la sécurité en réduisant la vitesse de circulation routière dans le centre du village. Pour cela, nous allons installer avant l'été, 6 ralentisseurs de type "coussins Berlinois" aux deux entrées du village par l'avenue de la Vallée des Baux, deux dans le secteur du Verger d'Entreprises et un avenue des Alpilles, au niveau de la Maison du tourisme.



RAPPEL

Nettoyage des berges des Gaudres: Il est du devoir de chaque riverain de nettoyer les berges des gaudres. Cette action a pour but de faciliter l'écoulement des eaux et de participer au développement durable de la Commune. La Municipalité a déjà, pour sa partie, réalisée ces opérations de nettoyage.



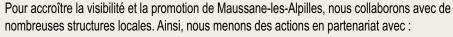
FLASH SUR UN SERVICE : ACCUEIL MAISON DU TOURISME

Bonjour, bienvenue à Maussane-les-Alpilles!

Pour la troisième saison consécutive, l'accueil de la Maison du Tourisme est ouvert toute l'année dans les locaux situés à l'entrée du camping. Avec des horaires réduits en hiver, mais tout de même 5 jours sur 7 et, calés en saison sur ceux du camping les Romarins, nous sommes sollicitées par plus de 1000 visiteurs, vacanciers et autochtones, par mois en haute saison. Notre site Internet reçoit la visite de près de 10 000 internautes mensuels.

Notre leitmotiv, le SBBAM: Sourire - Bonjour - Bienvenue - A - Maussane! Au téléphone ou par e-mail, un sourire s'entend ou se devine aussi... Donner envie à nos futurs vacanciers de choisir Maussane-les-Alpilles comme lieu de villégiature, tel est l'objectif de toute notre équipe car nous savons pertinemment que

nous sommes le plus souvent leur premier contact et que notre attitude peut être déterminante.



- Bouche du Rhône Tourisme : notre équipe met à jour les informations touristiques de la Commune et recense tous ses adhérents dans la base de données PATIO qui alimente le site Internet départemental de www.visitprovence.com
- Provence Pays d'Arles (syndicat mixte regroupant 29 communes) : nous avons collaboré à la création de www.provence-pays-arles.com, pour offrir à nos adhérents une plate forme de promotion et de réservation touristique en ligne à l'échelle du Pays d'Arles.
- La C.C.I. d'Arles et l'association Les Chemins de Provence Prestige. Afin de promouvoir les spécialités, les traditions, les savoir-faire et le patrimoine de notre village, nous représentons Maussane-les-Alpilles chaque année au Salon Provence Prestige et co-organisons des Eductours ou des journées de découverte, telles Traditerroir.
- Le Parc Naturel Régional des Alpilles : nous participons aux actions de sensibilisation du Parc et avons notamment collaboré à la création de la prochaine carte touristique interactive.

La qualité, la précision des renseignements et la rapidité de nos réponses font partie des mesures indispensables pour la satisfaction des demandes de tous nos visiteurs avant et pendant

L'équipe du Tourisme est composée d'une part de la commission municipale : avec Christiane Zaffaroni, Christine Garcin Gourillon, Sylvette Panelli, Yves Lopez, Jacky Manka et Jean-Christophe Carré et, d'autre part, côté administratif, d'Isabelle Site, responsable, Marie-José Moucadel et Laurence Bidois.



leur séjour. Nous sommes évidemment en contact régulier avec les autres Offices de Tourisme des communes voisines avec lesquels nous coordonnons et mutualisons, chaque fois que cela est possible, nos actions touristiques et de communication : nous avons par exemple participé à la publication d'un guide "Alpilles en Provence" et d'une carte touristique, tirés à 80.000 exemplaires et distribués dans le réseau habituel des offices de Tourisme.

Sur la Commune et dans ses environs, nous avons de nombreux partenaires qui soutiennent notre action et nous mettons tout en œuvre pour les valoriser. Nous organisons par exemple Les Rencontres de Découverte et de Bienvenue permettant aux producteurs, commerçants et artisans maussanais de présenter leur savoir-faire et leurs produits aux vacanciers. Ce rendez-vous est d'ailleurs très attendu par nos visiteurs qui apprécient ces instants de partage et de découvertes. Nous mettons également en place des dispositifs de fidélisation et de récompense pour les adhérents de la Maison du Tourisme en leur remettant des places de spectacles qu'ils peuvent offrir à leurs hôtes ou leurs clients.

Vie du village

COMMISSION TOURISME

Un été attractif

Notre commission vous invite à diverses animations et rencontres culturelles ou festives tout au long du printemps et de l'été.

Pour commencer, artistes, artisans et créateurs d'art exposeront de nouveau leurs œuvres sur la place Laugier de Monblan tous les vendredis de mai à septembre. "**Place Aux ARTS!**" fête sa 14ème édition!

C'est avec enthousiasme que Maussane les Alpilles a proposé sa candidature pour accueillir la 1^{ère} édition de "**Tradi'terroir en Pays d'Arles**" le 18 mai prochain. Cette manifestation organisée par Les Chemins de Provence Prestige en partenariat avec la Municipalité a pour ambition de rassembler les spécificités des dix-sept communes adhérentes à l'association de la CCI du Pays d'Arles. Pour cette 1^{ère} édition, c'est la thématique de Maussane-les-Alpilles, la "Cuisine", qui sera donc à l'honneur et vous pourrez retrouver des menus spéciaux "Tradi'terroir" chez certains restaurateurs du village.

Tradi'terroir, c'est l'occasion de rencontrer des producteurs de qualité, des associations de traditions du Pays d'Arles, des professionnels du tourisme & des artisans en lien avec la thématique de leur village!

Maussane-les-Alpilles valorise sa thématique de la "Cuisine Provençale" et propose tout au long de l'année des activités en partenariat avec ses entreprises, ses producteurs et ses professionnels du tourisme : initiez-vous à la cuisine provençale, alliez dégustation et balades à cheval gourmandes, remontez le temps dans l'univers de la cuisine Romaine... immergez-vous dans une Provence chaleureuse et authentique!

Samedi 18 mai 2013 de 10h à 18h, Place Laugier de Monblan



L'été se poursuivra avec les traditionnelles fêtes et nous vous invitons à retrouver leur programme détaillé dans les colonnes de ce bulletin ou sur les sites Internet de la Mairie et de la Maison du Tourisme.

L'équipe du Tourisme donne RDV à ses partenaires aux traditionnelles "Rencontres de Découverte et de Bienvenue"!

Une occasion de mettre en lien les producteurs, commerçants, artisans maussanais et nos vacanciers

- Lundi 17 juin 19h Maison du Tourisme
- Lundi 22 juillet 19h Maison du Tourisme
- Lundi 09 septembre 19h Maison du Tourisme Venez nombreux faire découvrir vos produits, savoirfaire ou services! Renseignements auprès de la Maison du Tourisme au 04 90 54 33 60 ou tourisme@maussane.com

Le Temps Retrouvé : dimanche 25 août 2013

Cette année, notre équipe a souhaité innover et donner un éclat spécial à la 17ème édition du Temps Retrouvé en proposant de nouvelles animations et un projet inédit.



La compagnie de Nouveau Cirque et d'Arts de Rue, l'Estock Fish, animera cette journée avec "La Caravane des Mirages" rappelant l'univers forain d'autrefois. Des baraques foraines à l'ancienne, jeu de massacre, roue de la fortune, et autres curiosités alimentées par la gouaille des bonimenteurs. Jeux en bois, jeux de stratégie, de force ou d'adresse sont installés ça et là et laissés à la libre utilisation du public. Le visiteur se promène au gré de ses envies et croise d'improbables personnages forains d'un autre temps. Il pourra, entre autres détours possibles, venir éprouver ses talents de tireur au stand de Prosper, qui le récompensera sans doute d'un verre amicalement partagé. Raoul, voix puissante et langue de miel, l'invitera, quant à lui, à découvrir les attractions les plus étonnantes, sous l'œil attentif et jaloux, de son épouse, Mme Jeanne, femme à barbe et patronne à la main de fer.



Ce formidable projet s'assortit, en amont, d'une action de médiation culturelle visant à intégrer les habitants du village. Ainsi, "La Caravane des Mirages" deviendra le lieu de diffusion de toute proposition artistique bénévole venant des Maussanais! Vous êtes des artistes amateurs ou confirmés, des artisans d'art, des associations, des commerçants? Nous vous convions à participer à "La Caravane des Mirages" et vous accompagnerons pour vous aider à créer votre propre animation. Répondez nombreux à l'invitation qui vous a été adressée ou signalez-vous tout simplement à la Maison du Tourisme.

Rendez-vous très prochainement pour une rencontre avec l'Estock Fish à l'Espace Agora Alpilles pour échanger des idées d'animations!

TOURISME

Animations estivales:

- → 21 juin à partir de 19h place Laugier de Monblan : **fête de la musique**. Tous ceux qui souhaitent se produire sur scène (gratuitement) peuvent s'inscrire auprès de Christiane ZAFFARONI au 06 81 11 69 99. Par ailleurs, la Municipalité a engagé un DJ qui coordonnera tous les participants.
- → Fête Nationale les 13 et 14 juillet place Laugier de Monblan : le programme détaillé est accessible sur le site Internet de la Mairie et à la Maison du Tourisme.

Le 13 juillet :

à partir de 9 h : traditionnel concours de pêche pour les enfants aura lieu au canal AGORA, suivi du déjeuner offert aux participants.

12h : apéritif concert orchestre « Christian-YaNn » et à 19h : apéritif concert et bal

18h30 : avenue de la Vallée des Baux : abrivado proposée par le Club taurin de la Vallée des Baux.

21h : aux arènes : soirée camarguaise, organisée par le Club taurin et offerte par la Municipalité, suivi du feu d'artifice.

Le 14 juillet :

à partir de 9h : concours de boules destiné aux enfants, sur la place Henri Giraud

11h : abrivado proposée par le Club taurin de la Vallée des Baux et

offerte par la Municipalité ainsi que le taureau piscine à 17h aux arènes

12h : apéritif concert orchestre ECHEVARRIA et à 19h : apéritif concert et bal

13h : Bœuf gardian organisé par le Club taurin de la Vallée des Baux

→ Fête votive - du 15 au 18 août - place Laugier de Monblan :

• Le 15 août :

A partir de 9 h : concours de boules, organisé par la Boule Ovale, sur la place Henri Giraud

9h : déjeuner au pré organisé par le Club taurin de la Vallée des Baux

11h : départ de l'abrivado longue de la manade Albert Chapelle

12h : apéritif concert orchestre SOLARIS et à 19h : apéritif concert et bal





Le 16 août :

A partir de 9h : concours de pêche avec notre ami Ricou

11h30 : abrivado avenue de la Vallée des Baux avec la manade Agu

12h : apéritif concert orchestre ECHEVARRIA et à 19h : apéritif concert et bal

17h : aux arènes, finale du Trophée de l'Huile d'Olive de la Vallée des Baux, organisée par le Club taurin

Le 17 août :

de 9h30 à 12h : avenue de la Vallée des Baux, la FNACA anime la fameuse course de trottinettes!

12h : apéritif concert orchestre Guy ICARD et à 19h : apéritif concert et bal

18h30 : abrivado avenue de la Vallée des Baux avec la manade Rambier, organisée par le Club taurin

Le 18 août :

11h30 : abrivado avenue de la Vallée des Baux organisée par le Club taurin

13h : grand aioli organisé par l'ESVB et apéritif concert avec l'orchestre Dany GRAY

17h : aux arènes, toro piscine organisé par le Club taurin

19h : apéritif concert et bal de clôture des fêtes avec l'orchestre Dany GRAY



Vie du villaa

VIE DU VILLAGE

CULTURE ET TRADITION

Sous le soleil... la Culture !

Oubliés, les frimas de l'hiver et le temps incertain de ce début de printemps. Après une pièce de théâtre tonique "Le Contrat de mariage" par la compagnie les Imposteurs, à la Salle Agora Alpilles, spectacles et manifestations, abandonnant pour un temps les lieux clos, vont s'égayer dans la nature, qui dans les jardins de l'Espace Agora Alpilles pour le Festival des Alpilles, qui sur le parvis de l'église lors des quatre soirées du même nom.

Ce n'est pas le parcours TransHumance, événement phare de Marseille-Provence 2013, capitale européenne de la Culture qui inversera la tendance avec l'animaglyphe au Mas de Verassy et la traversée du village fin mai pas plus que le Festival d'art contemporain a-part, griffé lui aussi MP13. Pour sa quatrième édition, celui-ci squattera la façade et la cour de la Mairie avec, cette année, les toiles géantes de Christian Gaillard, pour la plus grande curiosité des passants.

Le 1er juin aura lieu à la salle AGORA ALPILLES l'enregistrement public de deux émissions du "Jeu des 1 000 euros" de France Inter. Diffusion prévue sur l'antenne les 20 et 21 juin.

L'Espace Galerie qui a rouvert ces portes dès les premiers jours d'avril avec Luana Gasquy ne désemplira pas jusqu'à la fin septembre alternant une vingtaine d'artistes, peintres figuratifs et abstraits qu'ils soient nouveaux ou habitués des lieux. Discrètement se glisseront parmi eux, une céramiste et deux artisans d'art.

A la salle municipale, fin août, aura lieu également, une rétrospective des plus beaux clichés de Paul Wanko et Jean-Louis Puech, deux photographes sensibles au regard percant.















TransHumance Exposition d'attelages bippomobiles "Duo Darius Milhaud" piano à quatre mains Espace Galerie: Luana Gasquy,

première des vingt artistes à y exposer cette saison Festival des Alpilles : "Republica democratica del Mambo"

Les Soirées du Parvis : jazz manouche avec "Jam & C°

Les Soirées du Parvis : fanfare de rue "Wonderbrass"

Les Soirées du Parvis : ensemble "Archemia"

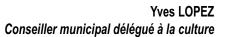
Les Soirées du Parvis : "Duo Romanesca" guitare classique 10 Festival a-part : "Matadors" de Christian Gaillard



Mi septembre, à l'occasion des Journées du Patrimoine, aura lieu la traditionnelle promenade-découverte des lieux connus ou secrets du village. Enfin, un concert exceptionnel de piano à quatre mains, encore une exclusivité à Maussane-les-Alpilles, parachèvera tout en douceur la saison estivale.

Retrouvez les lieux, dates et horaires de notre programmation culturelle dans l'agenda des manifestations, en fin de bulletin.

Pour davantage d'informations, consulter le site www.maussanelesalpilles.fr ou se rapprocher de la Maison du Tourisme : 04 90 54 33 60









ENVIRONNEMENT : LE COMITÉ COMMUNAL FEUX DE FORÊTS

Sur tous les fronts!

L'Amicale des Pompiers du Ciel organisera le 50^{ème} Anniversaire de l'arrivée des premiers bombardiers d'eau dimanche 2 juin 2013. Naturellement le Comité de Maussane-les-Alpilles participera à cet événement avec 26 autres du département.



Cette grande manifestation se tiendra sur le site de l'aérodrome d'Aix les Milles (entrée côté EN-SOSP/ancienne base aérienne). L'entrée sera gratuite. Cela pourra être aussi l'occasion de susciter des vocations et de soutenir ceux qui viennent à notre secours par les airs.

Le public sera invité à cette journée portes-ouvertes qui lui permettra de venir voir les avions, mais également d'assister à des démonstrations, en vol et au sol, de tous les acteurs de la chaîne de prévention et de lutte : SDIS13,

UIISC7, BMP, FORSAP, CCFF/RCSC13 et bien évidemment les moyens aériens de la Sécurité civile.

Rappel:

le 16 mars dernier s'est déclaré un feu sur la Commune. Il s'agissait plus exactement de la reprise d'un feu de chantier. A ce propos, surtout ne pas oublier de noyer le cœur du foyer d'un incendie pour s'assurer qu'il est bien éteint. A souligner aussi que l'élimination des végétaux doit s'effectuer, exclusivement, à la déchetterie.

Du 1er juin au 30 septembre la fréquentation des massifs est réglementée. Pendant la période qui couvre les mois de juin, juillet, août et septembre, l'accès des personnes aux massifs, la circulation et le stationnement des véhicules sont réglementés en fonction des conditions météorologiques du moment, définies par 3 niveaux de danger météorologique : orange, rouge et noir. L'accès aux massifs des personnes, la circulation et le stationnement des véhicules sont régis par les dispositions suivantes :

Niveau ORANGE accès AUTORISE

Niveau ROUGE accès AUTORISE le matin de 6h à 11h

et INTERDIT en dehors de ces horaires

Niveau NOIR accès INTERDIT

Ces niveaux de danger, consultables la veille par tous à partir de 18h sont accessibles par :

- le serveur vocal des Bouches-du-Rhône Tourisme au 08.11.20.13.13
- le site de la Préfecture des Bouches du Rhône (Sur la page d'accueil du site pref 13 ouvrir l'onglet "l'état et la sécurité" continuer par "la sécurité civile" puis par "prévention" et enfin "les feux de forêts" ou vous ouvrirez "Consulter la carte d'accès aux massifs"

Encore et toujours des travaux

Les travaux et les aménagements dans les espaces naturels situés autour du village sont toujours à recommencer, à l'instar du mythe de Sisyphe et de son célèbre rocher. C'est ainsi qu'à la suite des dégradations - intempéries, éboulis et autres - survenues sur les pistes DFCI (Défense des Forets Contre l'Incendie) il a fallu, impérativement, les remettre en état. Grâce à ces travaux de réfection effectués par un tractopelle, de nouveau les véhicules de secours peuvent accéder plus rapidement. A ce propos, nous rappelons que la circulation motorisée dans le massif est rigoureusement interdite. Sauf bien sûr aux véhicules de secours et ayant droit.

Michel MOUCADEL

Adjoint à l'Environnement et à l'Agriculture

Intervention en milieu scolaire

En coordination avec l'Ecole primaire Charles Piquet, notre Comité a préparé activement une journée champêtre et pédestre de sensibilisation à la protection de la forêt. Elle a eu lieu le 3 avril avec les classes de Mme Descamps et Mr Butali, professeurs des écoles regroupant des CP et des CM2. Cette sortie pour laquelle nous étions vêtus de notre célèbre tenue orange s'est déroulée dans une colline proche de notre village.

Les moments clefs :

- Projection des photos d'animaux prises sur le vif dans le milieu naturel par Paul Wanko qui les a commentées en direct.
- Présentation du château d'eau par le responsable de la Vallée des Baux pour la société des Eaux de Provence, Christian Pulh qui a expliqué "le grand cycle de l'eau"
- Explications détaillées de Michel Moucadel sur les obligations de débroussaillement
- Informations sur la découverte de la bauxite et les avantages du recyclage de l'aluminium par René Priaulet qui ne ménage ni son temps ni son énergie au sein du CCFF.
- Pique-nique, mini conférence de Michel Moucadel sur les plantes et les dangers des chenilles
- Démonstration de la lance incendie de notre véhicule porteur d'eau sur des flammes factices avec René Soler.

Comme prévu, les enfants se sont enthousiasmés pour cette dernière activité, mais reconnaissons-le, ils ont été très attentifs toute la journée au déroulement du programme que nous leur avons proposé. Au retour de l'école, nous leur avons présenté l'herbier avec tous les noms des plantes en provençal, aimablement prêté par Maryse Autheman. Les chaleureux remerciements de l'équipe enseignante et de tous ces enfants nous ont convaincus de renouveler cette première expérience si enrichissante. A notre tour de la remercier pour nous avoir permis de faire ensemble ce bout de chemin à travers nos si belles collines.

Ardent souhait d'avoir un local fermé

Soucieux de conserver la cuve pleine d'eau sans risquer le gel de la motopompe pour pouvoir intervenir en période sensible d'hiver, nous souhaitons obtenir un local fermé. Comme par exemple, le garage anciennement occupé par les sapeurs pompiers sur la place Henri Giraud. Ce serait vraiment pratique : à proximité de la Mairie, parking attenant, signalisation du lieu pour pouvoir regrouper d'autres comités en cas de besoin. Il est encore équipé d'une arrivée d'eau de gros diamètre pour remplir la citerne du porteur d'eau. Ce garage est en tous points déjà adapté à notre activité.

VIE DU VILLAGE

COMMERCE ET ARTISANAT

zone bleue : la fin de l'impasse !

Autour de JC Carré, Jacky Manka et Yves Lopez



A l'initiative du conseiller municipal Jacky MANKA et après plusieurs réunions en commissions ou publiques supervisées par l'Adjoint au commerce et à l'artisanat, Jean-Christophe CARRE, de nouvelles mesures de réglementation ont été mises en application :

"Pour fluidifier le stationnement avenue de la Vallée des Baux il a été décidé d'en raccourcir la durée à 45 mm afin de permettre une bien meilleure rotation des véhicules. Ainsi la clientèle de tous les commerces peut se garer plus facilement le temps de faire ses courses. En contrepoint, le parking derrière l'église a été rendu au stationnement libre par la suppression de la zone bleue!" précise ce dernier.

Ne pas oublier de se procurer, sous peine d'être verbalisé. Les nouveaux disques de stationnement normalisés sont valables dans toute la France; seules les heures d'arrivée y sont indiquées par tranche de 10 mn.

Lors de la dernière réunion publique "réservée aux commerçants et artisans" qui s'est déroulée à la salle de l'Amandier, il a été présenté, aux commerçants, le guide pratique de l'accessibilité



des personnes en situation de handicap édité par la CCI PAYS D'ARLES. Tous les établissements recevant du public devront se mettre aux normes dès le 1er janvier 2015. Les dossiers seront à retirer à l'accueil de la Mairie ou auprès de la CCI D'ARLES qui apportera toute l'aide nécessaire pour les remplir. Les commerçants de la place Laugier de Monblan présents, ont vivement félicité les élus pour les illuminations de Noël. Egalement pour l'organisation des Soirées du Parvis qui ont dynamisé le cœur du village l'été dernier. Initiative qui sera renouvelée cette année.

Affaires scolaires

La réforme sur la modification des rythmes scolaires est parue au journal officiel du 24 janvier dernier pour les écoles maternelles et primaires.

La loi dispose que l'enseignement sera réparti, à compter de la prochaine rentrée scolaire 2013-2014, sur neuf demi-journées par semaine contre huit actuellement. Elle prévoit également un allègement du temps d'enseignement par jour, compensé par des temps d'activités périscolaires. Le personnel qualifié pour assurer ce temps d'activités, représentant environ trois heures de travail sur la semaine, sera pris en charge par les communes.

La loi permet toutefois aux communes qui le souhaitent de différer cette mise en œuvre. Pour des raisons bien compréhensibles d'organisation, afin de préparer au mieux, avec l'aide de l'équipe enseignante, le temps périscolaire et regarder l'incidence sur le budget communal, les élus de Maussane-les-Alpilles ont opté pour un report à la rentrée 2014/2015. Cette procédure nécessite d'obtenir l'accord de la Direction de l'Education Nationale et celui du Conseil Général.

Une réunion en Mairie a eu lieu le 4 mars dernier avec tous les acteurs de la vie scolaire, Monsieur le Maire, les enseignants, les représentants des parents d'élèves, l'Inspecteur d'académie, les élus membres de la Commission scolaire.

Durant l'année scolaire 2013-2014, des groupes de pilotage, composés a priori d'enseignants, d'élus et de parents d'élèves, travailleront ensemble dans l'intérêt de l'enfant sur la mise en œuvre de cette réforme.

Christiane MOLINA

Adjointe au Maire, Déléguée à l'Action Sociale et Aux Affaires Scolaires

VIE DU VILLAGE

LIEU DE MÉMOIRE

La fontaine de la place et le grand lavoir

Anavian de dous, tres mes (Nous allions tous les deux ou trois mois)
A la font (à la fontaine)
Dóu Mas Long (du Mas-Long)
Pèr se'n pau bagna lou front (pour un peu mouiller son front)
Charloun RIEU

Jusqu'au milieu des années 1860, les Maussanais n'eurent qu'un seul point d'eau public, la fontaine du Vieux Maussane, que nous avons évoquée dans un précédent bulletin. Un demisiècle sépare ce premier édifice de la fontaine construite place de l'église (aujourd'hui place Joseph LAUGIER de Monblan). C'est la genèse de ce projet ainsi que sa réalisation que nous voudrions évoquer présentement.

La longue marche vers la Grande Fontaine

Les Maussanais du temps de la Restauration (1815-1830), tout à la joie de posséder une fontaine, ne songeaient guère à en édifier une autre. Plusieurs facteurs vont contribuer à relancer l'idée d'un second point d'eau à partir du début des années 1830. Tout d'abord, les progrès encore timide de l'hygiène corporelle se conjuguent à la peur des épidémies. Or, les débuts de la Monarchie de Juillet (1830-1848) sont marqués par la première offensive du choléra. Les Maussanais y sont d'autant plus sensibles que ce danger, venu de l'extérieur, se conjugue avec celui, bien de chez nous, suscité par "les fièvres" (li fébre ou paludisme).

Dans sa séance du 23 avril 1832, le maire d'alors, Louis GILLES dit "Petit Père" évoque en ces termes la situation du village :

"Considérant que la commune de Maussane est une de celle où il règne habituellement un air lourd et chargé de miasmes qui nuit essentiellement à la santé de ses habitants, à causes de nombreux marais qui y existent.

Attendu que cette circonstance rend impérieuse la nécessité d'établir dans le pays plusieurs fontaines publiques d'eaux jaillissantes et salubres qui puissent remplacer avec avantage pour ses habitants celles de leurs puits dont les sources ont presque toutes tari et n'ont d'ordinaire jamais fourni que des eaux crues (sic) et malsaines.

Que cette nécessité doit se faire sentir bien plus aujourd'hui à l'approche de l'épidémie fatale

qui ravage en ce moment la capitale et peut venir d'un instant à l'autre envahir la commune

que celle-ci possède depuis plusieurs années une fontaine de la nature de celle dont il vient d'être fait mention mais qu'elle est seulement établie dans un quartier fort éloigné des autres quartiers du pays dont les habitants n'en peuvent commodément profiter"

La décision est prise de construire "trois fontaines publiques jaillissantes" dont l'une sur la place de l'église, une autre dans le quartier du Mas Long et la troisième au sud de ce même quartier. La source des Fièvres (la font di fébre), réputée pour guérir du paludisme, les alimentera.

Mais le projet, présenté juste après le terrible hiver de 1830 qui gela les oliviers, fait long feu faute de financement. Il est exhumé quinze ans plus tard par le même Louis GILLES, toujours maire de la commune. Dans la séance du 16 mai 1847, l'édile expose une situation qui n'a guère changée :

"Vu sa délibération du 23 avril 1832 dans laquelle il est consigné le projet d'établir des fontaines jaillissantes dans le quartier dit du Mas Long.

Ensuite des réclamations verbales des habitants de ce dit quartier tendant à ce que ce projet soit mis à exécution

Considérant que l'exécution de ce projet est d'une utilité publique incontestable, que si elle a été ajournée pendant tant d'années, c'est que la commune n'a jamais eu depuis son émission de ressources pour en faire les frais ; qu'en ce moment elle est dans la même situation.

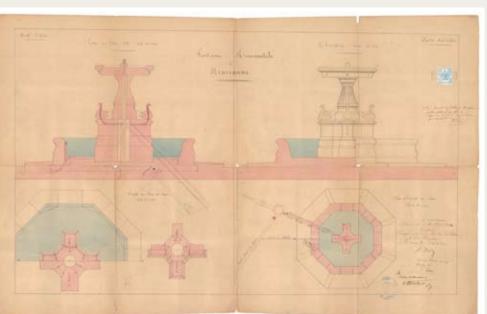
Qu'il serait inopportun vu la misère du pays par suite des mauvaises récoltes de voter des centimes additionnels pour les affecter au projet dont s'agit.

Qu'une seule voie reste ouverte au Conseil pour satisfaire aux réclamations des habitants du quartier du Mas Long, celle de demander l'autorisation d'ériger des fontaines dans ledit quartier au moyen d'une souscription volontaire."

A suivre...

Félix LAFFÉ

Fonds communal de Maussane Plan de la Fontaine monumentale dressé par Louis Astruc



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION PRINTEMPS 2013

ASSOCIATIONS

ADMR, AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL

Toujours à l'écoute!

L'ADMR, Aide à Domicile en Milieu Rural, a organisé le 9 mars 2013 sa traditionnelle "Journée Fleurs". Les équipes de salariées et bénévoles du réseau ont offert des fleurs à tous les bénéficiaires de leurs services à Maussane-les-Alpilles pour les remercier de leur confiance et de leur fidélité au sein de notre association.

Tout au long de la vie, que l'on soit malade ou bien portant, l'ADMR propose un service sur mesure : ménage, repassage, courses, accompagnement, garde d'enfants à domicile, aide à une situation de handicap, sortie d'hospitalisation. L'engagement et l'implication de ses salariées et bénévoles, à l'écoute des besoins des personnes, sont au cœur de son organisation.

Tous ceux qui veulent être utiles et peuvent donner un peu de leur temps, ou bien pour tout renseignement, vous serez accueillis avec grand plaisir par Amandine Aguilar à notre bureau situé Place Henri Giraud à Maussane-les-Alpilles, ou par téléphone au 04 90 54 35 60 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30.



Françoise HERMITTE Présidente

MAISON DE RETRAITE PUBLIQUE

L'Escale : Accueil de jour thérapeutique

La Maison de retraite publique de la Vallée des Baux propose un service d'accueil de jour l'Escale. Ce service permet d'accueillir en journée, du lundi au vendredi de 9 heures à 17 heures, des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés, vivant à domicile.

Cette offre permet notamment d'apporter une prise en charge thérapeutique et adaptée aux personnes accueillies, mais également d'accorder un moment de répit au profit de leurs aidants naturels, leurs familles et leurs proches.

Le transport des personnes, aller et retour, du domicile à l'accueil de jour, peut-être pris en charge directement par l'Etablissement, qui met à disposition des familles, un prestataire qualifié.

Au sein de locaux adaptés, comprenant un espace repas avec une cuisine thérapeutique, un espace repos et détente et un espace extérieur avec terrasse et jardin thérapeutique, l'équipe de professionnels de l'Escale, composée de personnels soignants qualifiés, propose l'accueil de personnes vivant à domicile, par une prise en charge adaptée. En effet, par le biais d'activités diverses et variées, telles que le chant, les jeux de société, les ateliers mémoires, le jardin thérapeutique, les préparations culinaires, etc., l'équipe de l'accueil de jour thérapeutique œuvre



pour une prise en charge de qualité tout en proposant un moment de répit pour les aidants. Par ailleurs, le médecin coordonnateur ainsi que la psychologue de l'Etablissement se tiennent également à votre service dans le cadre de cette prise en charge, pour dispenser aux personnes accueillies la prise en charge la plus adéquate possible ainsi que pour apporter aux aidants soutien et conseil.

Nous vous invitons donc à découvrir cette offre de service proposée par la

Maison de retraite de la Vallée des Baux.

Pour obtenir plus de renseignements et d'informations, l'équipe de la Maison de retraite se tient à votre disposition, vous pouvez nous joindre par e-mail : mrp.maussane@wanadoo.fr ou directement par téléphone au 04 90 54 58 00.

ASSOCIATIONS

SAINT-ELOI

Une grande famille

Lors de « l'apéro lunch » du 16 mars dernier, la société a tenu à honorer l'équipe des anciens qui continue à décorer la charrette des pichoun. Grâce à ces personnes la charrette est toujours vivante. La société de Saint-Eloi est une grande famille qui ne demande qu'à s'agrandir pour perpétuer ses traditions. Que nous soyons organisateurs, participants ou spectateurs, cela nous donne des moments de plaisir profond qui nous ramènent à nos racines. La fête est courte et belle. Demandez aux Bayles 2012 Claude et Magali Léonard ce qu'ils ont ressenti et vécu. Demandez à nos Bayles 2013, la Famille Arnaud, à "l'Oustau de Nanie" ce qu'elle ressent avant cet honneur qu'il leur est rendu les 8 et 9 juin 2013. Vous comprendrez alors pourquoi

toute notre équipe s'investit autour de cet évènement pour le respect de nos anciens, de nos traditions et de notre culture.

En espérant que vous soyez nombreux les 8 et 9 juin pour honorer Saint-Eloi et vibrer avec nous lors du passage de notre charrette.

Christian ROMAN - Maurice ROUX



Club Taurin de la Vallée des Baux

Pourvu que 2013 ressemble à 2012...

Quelques nouvelles depuis notre dernier bulletin municipal : nos deux lotos se sont très bien passés. Un grand merci à tous les participants et aux généreux donateurs.

Cette année, nous n'avons pas accueilli les écoles taurines, ni les manades à l'intersaison pour les entraînements habituels à la suite des travaux de la rue Frédéric Mistral.

A priori, tout devrait rentrer dans l'ordre pour notre première course prévue début juin où le CTVB vous donne rendez-vous.

Le congrès Fédéral a eu lieu et, comme chaque année, il a été suivi de la première course qui lance la saison.

Ensemble souhaitons, pour le CTVB, que la saison 2013 soit de la même veine que 2012.

A tous, bonne "Fe di Biòu" et à bèn leù dans nos arènes.

Daniel MOLINA Président du CTVB





Matbieu Madenian devant une salle comble et conquise







Repas Saint ELOI du 16 mars 2013





remise d'un chèque symbolique à Danièle Mane, présidente de l'AED Kareen Mane, à l'issue du spectacle organisé par cinq élèves du Lycée Professionnel Agricole de St Rémy, entourées de leur professeur Nora Ouabdelkader et Yves Lopez



les Ides de Mars

ASSOCIATIONS

Association Ecole De Maussane (A.E.D.M)

De nombreuses manifestations à venir

L'A.E.D.M. est une association Loi 1901, créée en mai 2011, pour les enfants scolarisés au groupe scolaire Charles Piquet. Cette association a pour vocation d'organiser des manifestations pour récolter des fonds, permettant de soutenir les différents projets proposés par l'école.

De septembre à juin : une vente de gâteaux, boissons et bonbons tous les jeudis devant l'école de 16h15 à 16h45.



Le 29 juin : L'AEDM organise la kermesse des écoles

De 10h à 12h30 : spectacle de fin d'année des écoles maternelle et primaire à la salle Agora Alpilles.

de 12h30 à 17h : différents stands de jeux, deux structures gonflables pour les plus grands et une pour les tous petits (de 2 à 5 ans), buvette et vente de grillades le midi pour tous. de 17h05 à 18h30 : dans l'espace Benjamin Priaulet (parc en face de l'école) : Remise des prix offerts par la Mairie, pour le goûter : vente de gâteaux et boissons par l'AEDM. De 18h30 à 22h30 : buvette et repas le soir (sur réservation uniquement). Le détail de la soirée sera communiqué ultérieurement par affichage devant l'école.

TOUT CECI AFIN DE TERMINER L'ANNEE SCOLAIRE EN BEAUTE.

Avec un merci particulier à la Mairie pour sa participation aux structures gonflables de la kermesse.

Le Samedi 23 novembre : Super loto des écoles*, salle Agora Alpilles à 17h 17 parties (12 quines et 5 cartons pleins) ! Avec vente de sandwichs, frites et boissons (pour les grands et les petits).

Le vendredi 6 décembre à partir de 16h30 : le marché de Noël des écoles salle Agora Alpilles, avec la participation de la maison de retraite de la Vallée des Baux. Le Père Noël nous fera l'honneur de sa présence ce jour-là. Pour le goûter : une vente de gâteaux et boissons sera organisée. Le thème sera défini avec les enseignants.

Comme chaque année, un goûter sera offert aux enfants avant leur départ pour les vacances de Noël.

Nous faisons appel aux parents qui seraient disponibles pour nous aider dans nos différentes manifestations. Nous vous rappelons que, sans votre aide, nous ne pourrons mener à bien nos différents projets. Vous pouvez nous joindre si vous souhaitez plus d'informations au 06 16 21 25 82.

En espérant vous voir bientôt, nous vous souhaitons une bonne année scolaire.

Le bureau de l'A.E.D.M.

*L'association vous informe que ces dates peuvent changer et se réserve le droit de pouvoir reporter les manifestations.

Le plein de bonnes idées de l'A.P.E.M.A.

L'assemblée générale de l'association a permis au bureau de s'agrandir avec deux personnes pleines d'enthousiasme et de bonnes idées: Maguelone Roux et Christine Baccelli. Merci à toutes les deux de nous rejoindre. Monsieur le Maire nous a fait la gentillesse d'être présent et de nous encourager dans nos différentes activités proposées aux enfants de Maussane-les-Alpilles. Le stage de février a affiché "complet" avec 32 enfants qui ont évolué toute la semaine sur le thème du voyage en Asie. Merci à la directrice, Corinne, et aux deux animateurs, Clément et Jean-Pascal, pour leur travail.

La deuxième édition des ciné-goûters a eu lieu dès la rentrée de mars avec un franc succès pour la projection du célèbre "E.T." qui a fait un peu peur aux plus petits mais qui a permis d'aborder le thème de la différence. Rendez-vous le 7 mai pour se régaler à nou-

veau des succès des années 1980.

Prochaine date importante : le vide-grenier du 30 juin, juste avant l'été, moment de faire des affaires et de se débarrasser du super-flu!

Enfin, nous avons l'envie de créer un groupe de yoga pour les enfants. Pour cela, il faut 5 à 8 participants. Si vous êtes intéressés, merci de nous contacter.

Nos coordonnées : apema13@yahoo.fr et 04 90 54 41 71

Laure ROCHER Présidente

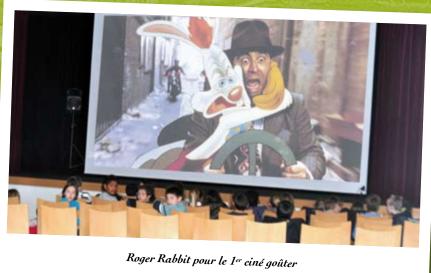




Carnaval 2013







RUE Auguste SAUREL FELIBRE

Auguste Saurel poète au grand cœur

Né en 1892 à Cavaillon, Auguste Saurel est venu très jeune avec ses parents s'installer au Mas des Pins, à Eyguières. Le 15 août 1910, à l'heure des vêpres, il rencontra une ancienne amie d'enfance, Marie-Rose Carias :

"C'est ce jour-là, jour non pareil, / Que m'appart, sur la placette, / Celle que vous savez, Rosette" Leur idylle se résume à des regards, des lectures, des promenades... Une source faisait partie de leurs sujets de prédilection. Marie-Rose meurt le 9 juin 1911 d'une méningite, elle n'a pas encore 16 ans. Auguste lui est resté fidèle toute sa vie et, avec l'autorisation des édiles de Grans, la source fut baptisée en 1912 : Fontaine Marie-Rose. Elle est toujours visible au fond du Val de Cannebière à Grans.

Très tôt séduit par la poésie, Auguste Saurel est nommé "felibre" par Mistral et inscrit à la Société des Poètes Français (car, au grand désespoir de son père et des félibres, c'est surtout en français qu'il a écrit). Il a été mobilisé comme photographe pendant la guerre de 1914-18, puis il a voyagé en France et à l'étranger (Egypte -Terre Sainte - Syrie - Liban - Italie...). Revenu à Paris, il fonde l'Association Sainte Agnès en faveur de l'enfance malheureuse et il travaille de nombreuses années à la Maison des Orphelins d'Auteuil (cours du soir, illustration du Bulletin des Orphelins...). Il a choisi de finir sa vie à la Maison de Retraite de Maussane parce qu'un service de cars lui permettait de se rendre régulièrement à Eyguières pour se recueillir sur la tombe de Marie-Rose. Il y est mort en 1976, laissant le souvenir d'un homme courtois, facile à vivre, d'une honnêteté scrupuleuse. Sa pierre tombale se trouve au pied du grand pin, au fond de l'ancien cimetière. Elle porte l'inscription :

Siéu libre e vole resta libre. / Deman, quand lis aurai quita / Li gent diran : ero un felibre / Qu'a lucha per sa libertà !

Je suis libre et je veux rester libre. / Demain, quand je les aurai quittés / Les gens diront : c'était un félibre / Qui a lutté pour sa liberté.

Une vieillesse ensoleillée

Je me trouve dans une région si agréable que je suis toujours par monts et par vaux et que je néglige ma correspondance. Mes amis, les poètes et les félibres, ne m'en voudront pas ; il y a si longtemps que je rêvais de me rapprocher des Alpilles, de ces chères Alpilles où je retrouve, à chaque pas, des souvenirs de mon enfance et de ma jeunesse!

Voici les villes, les villages, les vieux mas familiers que j'ai visités jadis en compagnie de Charloun Rieu et des félibres qui me faisaient réciter mes premiers vers devant le Maître de Maillane; voici Eyguières campée autour de son rocher pelé, et la chapelle Saint Vérédème, déjà vieille de neuf siècles, et l'admirable "Campo-Santo" où repose, sous sa stèle blanche, celle qui fut (et qui demeure) mon unique amour. C'est pour cela que j'ai choisi Maussane, petite ville de 1.600 habitants, construite sur les deux côtés de la route départementale 17, à proximité d'une importante voie romaine qui conduisait à Nîmes.

L'église romane au clocher carré se dresse, depuis plus de deux siècles, imposante et trapue, sur une vaste place ombragée de platanes, où il fait bon flâner à l'abri du mistral et de la tramontane. On y danse pour le 14 juillet, pour le 15 août et on y vend des fleurs.

La Maison de Retraite se trouve derrière l'église. J'ai là une chambre confortable avec un mobilier moderne et une vue splendide sur les fameux rochers des Baux.

Les immeubles et les fontaines de la ville sont alimentés par des sources voisines. On voit, un peu partout, aux alentours, de petits ruisseaux qui chantent discrètement sous les branches, d'immenses champs de coquelicots, des touffes de genêts, sans parler des innombrables chemins de traverse parfumés de fenouil, de lavande et de romarin.

J'ai souvent l'occasion de me rendre de Maussane à la fontaine Mary-Rose, à Salon-de-Provence et à Eyguières. De la route, on aperçoit un certain mamelon des Alpilles, où j'avais expérimenté, le 14 juillet 1910, un planeur de mon invention. On aperçoit aussi la Crau.

En prenant le car de 9 heures, je peux être de retour à 13 heures. La cuisinière me garde mon repas. C'est vous dire que je n'ai jamais été si bien traité. Quant à la politesse de nos dévouées Religieuses et de nos servantes, elle est exquise!

Ma vieillesse est ensoleillée.

Auguste SAUREL

Un vieiounge ensouleia

Ai planta caviho dins un rode tant agradiéu que m'espacejo toujour pèr orto e ma courrespoundènci n'en patis. Mis ami li pouëto et li felibre m'en faran pas reproche ; i'avié de tèms que pantaiavo de viéure proche dis Aupiho, d'aquélis Aupiho tant amado mounte à chasque pas li souveni de moun enfanço e de ma jouinesso me revènon ! Vaqui li viloto, li vilajoun, li vièi mas famihié qu'ai treva à passa tèms de coutrío emé Charloun e de felibre que me fasien recita mi proumié vers davans lou Mèstre de Maiano. Vaqui Eiguiero tancado au pèd de soun roucas pela e la capello Santo Veredemo dóu siecle tregen e la poulido oumbrejado de platano mounte fai bon flaneja à la calo doù mistrau e de la tremountano.

Se ié danso lou 14 de juliet e lou 15 d'avoust, se ié chabis tambèn de flour.

L'oustau de retirado se trobo darrié la gleiso. Aqui ai un chambroun counfourtable e mouderne e uno visto espetaclouso sus li famous roucas di Baus.

Lis oustau emé li font de la vilo soun avena pèr li sourgènt de genèsto, forço pichot camin de traverso perfuma de fenoui. de lavando e de roumanin.

Souventi-fes m'en vau de Maussano à la font de Marío-Roso, Seloun de Crau e Eiguiero.

De la routo se pòu vèire qàuqui mourre dis Aupiho, mounte aviéu esperimenta lou 14 de juliet 1910 un planaire de moun envencioun. Se vèi tambèn la Crau.

En penènt lou càrri de 9 ouro me pode entourna à une ouro. La cousiniero me garde cau lou manja.

Acò pèr vous dire que jamai fuguère tant bèn adouba. Li mourgueto e li servicialo soun d'un gentun e d'uno amenanço qu'es pas de crèire.

Reviraduro de la Clapouiro de Sant-Martin de Crau – tèste d'Auguste SAUREL "Une vieillesse ensoleillée".

Margarido



Lou Rescontre en promenade à l'Etang des Aulnes

ASSOCIATIONS

ENTRAIDE - SOUDARITÉ 13

Club des retraités Lou Rescontre toujours très actif

Nous avons commencé l'année 2013 en tenant notre Assemblée générale. Nous avons eu l'heureuse surprise d'avoir une candidature, celle de Gisèle Marechal, pour seconder Madame Gonfond chargée, il est vrai, de beaucoup de travail. Madame Marechal a été élue à l'unanimité et nous n'en avons que mieux apprécié le gâteau des Rois qui a suivi.

Il y a eu ensuite deux sorties à l'Etang des Aulnes, la première pour applaudir un sosie de Patrick Sébastien et l'autre pour fêter les grands-mères (il y en a quelques unes parmi nous !!!). Le 19 mars, nous avons salué la prochaine arrivée du printemps en partageant (ce qui est devenu traditionnel), une savoureuse "bourrido" - Yves et Nathalie sont venus nous apporter leur talent et leur enthousiasme.

Pour Pâques, nous nous sommes offert un petit goûter amélioré et sommes allés à Romans, visiter les musées de la chaussure et de la Pogne (nous en avons ramené quelques savoureux petits-déjeuners!).

En mai, nous souhaiterions nous rendre côté mer en direction des îles de Bendor ou des Embiez afin de respirer le bon air. Les mères seront bien entendu fêtées avec un loto gratuit.

En juin, nous nous séparerons autour d'une bonne table. Bien entendu, les gymnastes et les choristes sont en pleine activité. Dixsept maisons de retraite demandent notre venue.

Le Club a eu la satisfaction d'enregistrer plusieurs nouvelles inscriptions. Nous regrettons toutefois qu'il n'y ait pas davantage de participation aux activités.



Allons ! courage ! Et à bientôt !!

Roberte BOSCO Secrétaire



Donneurs de sang de la Vallée des baux

Collectes pour l'année 2013 dans la Salle Jean Favier : 19 juillet de 15h à 19h 30 20 septembre de 15h à 19h30



Portraits

Alex et Marina Olarte, une famille en or !



Après avoir fureté du côté de plusieurs disciplines sportives, sur un coup de cœur, Alex et Marina ont finalement opté pour le judo. Heureux choix compte tenu du brillant palmarès obtenu par ces deux champions originaires du village.

Entre deux compétitions et un agenda bien serré, ils ont su trouver un petit moment de libre pour nous recevoir. Fort heureusement pas sur un tatami mais dans leur chaleureuse maison familiale, en compagnie d'Yvelyne et d'Antoine, leurs parents et premiers fans.

C'est à l'âge de 4 ans qu'Alex a eu envie de s'essayer au judo : "c'est par goût de ses règles et la spécificité de la compétition que j'ai persévéré dans ce sport qui convient parfaitement à mon tempérament. Son approche stricte avec ce respect fondé sur certaines valeurs correspond complètement à ce que je recherche. Si pendant 15 jours je ne peux pas n'entraîner, je suis un peu comme un poisson hors de l'eau. Je suis en manque."

Sa sœur Marina, de deux ans sa cadette qui a suivi ses traces, acquiesce : "la discipline enseignée par nos maîtres est des plus rigoureuses et sans doute peut être un écueil, un frein pour certains à venir nous rejoindre!"

En les observant deviser (et se chamailler aussi) dans leur salon, on se rend compte que le judo arrive à bien canaliser leur trop plein d'énergie tout en leur apportant un exutoire et une grande sérénité.

Depuis septembre, Alex et Marina sont heureux d'avoir été sélectionnés pour suivre toute leur scolarité à Marseille au club de... l'OM! Les dirigeants olympiens se sont lancés dans cette aventure séduits par ce sport et sans doute aussi par la réussite de tous ses athlètes. A com-

mencer par nos jeunes maussanais: "même si vivre dans la cité phocéenne n'est pas toujours simple, Pôle Espoir, dirigé par Stéphane Mongellas, reconnu officiellement par le Ministère des Sports, de la Vie associative et la Fédération Française de Judo est le lieu idéal pour nous entraîner. L'ambiance est plus que conviviale. Après le club local, c'est la première étape de la filière d'accession à un plus haut niveau. Il nous permet, tout à la fois, de continuer de progresser et de vivre notre passion sportive tout en poursuivant nos études."

Et pourquoi ne pas leur souhaiter, dans un second temps, de caresser le rêve secret de tout champion, en intégrant le prestigieux INSEP (Institut National du Sport de l'Expertise et de la Performance).

Au détour de la conversation, ils ne cachent pas non plus leur fierté de représenter leur pays dans les compétitions à l'étranger et n'hésitent pas à dire toute l'admiration qu'ils ressentent pour leurs modèles. C'est ainsi que Marina cite la championne olympique à Londres et plusieurs fois championne du monde Lucie Decosse, qu'elle a eu la chance de croiser : "elle est restée humble et accessible avec tout le monde, n'hésitant pas même à donner des conseils. Un court mais joli moment passé avec elle". Pour Alex, plus laconique, il indique le champion olympique grec Ilías Iliádis : "pour ses performances tout simplement!"

Même si le parcours de ces deux jeunes champions est jalonné de nombreuses récompenses et de titres, ils sont encore à l'orée d'une carrière très prometteuse. Cela ne les empêche pas de se projeter dans la vie professionnelle en envisageant, avec pragmatisme de se diriger, pour Alex, vers la Gendarmerie, quant à Marina, le social l'attire plus particulièrement. Avec, une petite précision qui leur tient absolument à cœur tant leur complicité est bien présente : "nous aimerions plus tard, confessent-ils, réaliser notre rêve en montant un projet, une activité autour du... judo !"

Naturellement, puisque la pratique de ce sport les unit si intensément !

Jean ESPOSITO

ASSOCIATIONS

ART MIS À NU

L'association prépare son exposition

Créée en 2010, l'association « Art Mis à Nu » associe des passionnés de dessin dans des « Ateliers de Modèle Vivant ». Le petit groupe de départ s'est beaucoup élargi, l'association compte maintenant plus de trente adhérents. Chaque atelier réunit quinze à vingt amateurs autour d'un modèle professionnel.

Depuis cette année, un professeur des Beaux-Arts d'Avignon vient, une fois par mois, dispenser son enseignement aux adhérents.

En 2012, une exposition, salle Favier, a obtenu un grand succès en présentant une synthèse de notre activité : 21 adhérents ont présenté plus de 160 œuvres.





Cette manifestation sera renouvelée cette année. Une exposition aura lieu salle Favier du vendredi 23 mai au dimanche 25 mai. Des affiches rappelleront le moment venu l'événement.

Cette association, administrée par Yves Artru, Président, Christine Descamps-Lammertyn, Trésorière, et Martine Artru, Secrétaire, doit beaucoup à la Municipalité de Maussane-les-Alpilles qui répond toujours favorablement à nos demandes logistiques.

Yves ARTRU Président

Art Scenic

Dates à retenir

En ce début d'année 2013, la troupe a décidé de ses prochaines représentations de Tailleur pour Dames de Feydeau : Le samedi 13 avril à Mas Blanc (21h)

Le vendredi 17 mai à Mouriès (21h) à confirmer.



Le samedi 29 juin à St Guilhem le désert (34) dans les gorges de l'Hérault.

Le samedi 20 juillet à Maussane-les-Alpilles (parc de l'Espace Benjamin Priaulet, date à confirmer).

La troupe a également choisi le texte pour sa nouvelle pièce, qu'elle représentera en 2014. Le thème sera un réveillon de Noël en famille plutôt mouvementé.

Nous allons également préparer des sketchs pour notre participation au Temps Retrouvé.

Bon été à toutes et à tous.

Le bureau d'Art Scénic

Société de lecture

Thierry Christophle un début prometteur...

Marie fit un signe de la main. Elle avait reconnu dans le flot de la circulation le vieux break d'origine plus ou moins suédoise qui arrivait cahincaha. La voiture semblait hors d'âge et la douce fumée noire qui s'en échappait à l'arrière indiquait que le vieux moteur diesel commençait à être fatigué par les centaines de milliers de kilomètres qu'il avait déjà parcourus. Marc stoppa la voiture le long du trottoir...



C'est par ces premières phrases que commence l'histoire policière de L'étrange affaire Marc Ducoin écrite d'une plume cursive par Thierry Christophle, professeur des écoles et comédien, l'un des derniers membres à avoir rejoint notre association. Ce roman dans lequel les arts et plus particulièrement la peinture, le patrimoine architectural de notre région jouent un rôle prépondérant s'avère une aventure trépidante dont le rythme soutenu tient le lecteur en haleine jusqu'à la fin du récit ainsi qu'on peut le lire avec juste raison en quatrième de couverture.

Antoine Sfeir, un regard sur le monde



Comme prévu, la conférence d'Antoine Sfeir, organisée en partenariat avec la Cour des Arts de Saint-Rémy-de-Provence et avec le soutien de la maison d'édition Actes Sud, se déroulera le 7 juin 2013 à 19h à la Salle AGORA ALPILLES. Après l'éblouissante séance de lecture au Musée Brayer des Baux du recueil des nouvelles d'Hermione Brayer, la passionnante étude réalisée par Joseph Coste sur Mireille de Mistral à Gounod, toujours aux Baux de Provence avec en toile de fond les tableaux de Jean-Claude

Quilici, la Société de Lecture propose un événement prestigieux avec comme invité Antoine Sfeir, l'un des meilleurs spécialistes du Moyen-Orient, tout à la fois célèbre journaliste et auteur prolixe. Réservez vos places.

Jean ESPOSITO

Bibliothèque municipale

Horaires d'ouverture

Mercredi : de 10h à 12h et de 15h à 18h / Jeudi : de 10h à 12h / Samedi : de 10h à 12h

Rappel des conditions d'inscription :

- → La cotisation est gratuite pour les habitants de Maussane-les-Alpilles, les enfants scolarisés à Maussane-les-Alpilles, le personnel communal, le personnel de la gendarmerie, le personnel de la Sécurité Civile et les enseignants. Une carte informatique (d'un coût de 2 €) est remise à chaque emprunteur.
- → Une cotisation de 16 € par an et par famille est demandée aux usagers extérieurs à la Commune.
- → La bibliothèque est également ouverte aux vacanciers, en échange d'une caution de 50 € rendue lors de leur départ.

Théâtre, danse, musique en toute convivialité!

L'association La Vallée des Beaux Arts vous propose de passer entre ciel bleu et Provence des moments de loisirs culturels et studieux

Elle vous propose tout au long de l'année scolaire : école de danse classique - académie de hip hop et de comédie musicale - académie de théâtre.

De plus, pour la saison 2013 :

- Stage de danse classique,
 15 au 20 avril 2013.
- Stages de hip-hop, 22 au 27 avril,
 8 au 13 juillet, 15 au 20 juillet,
 28 octobre au 2 novembre.
- Stage de cuisine sarde, 1er au 5 juillet. Mais aussi :
- Rencontres théâtrales,
 22 juin et 22 novembre.
- Festival de hip hop, 19 et 20 juillet.

Présidente : Colette Dauniol Remaud 4 bis, rue du Vieux Moulin 13520 Maussane-les-alpilles Tél : 04 90 97 51 19 & 06 37 44 43 39 colette@lecopes.org



ASSOCIATIONS

LA BOULE OVALE

La passion du jeu

Dans le midi, comme chacun sait, la partie de pétanque est sacrée, comme le sont aussi ses boules pour le joueur qui y participe. La relation qu'entretient le joueur avec ses boules peut être comparée à celle entre un violoniste et son violon, un tennisman et sa raquette ou un chasseur avec son fusil. Ce sont celles-ci et pas d'autres! Pas de bons ouvriers sans de bons outils, pas de bons boulistes sans de bonnes boules! Si l'on dit que certains naissent avec une cuillère en argent dans la bouche, le futur joueur naît lui avec ses boules dans les mains. Elles ne le quittent jamais, il n'en veut pas d'autres, et ne les prête pas, même à un ami. En termes de préférence et d'affection, elles ne passent pas avant sa famille, quoique si un concours est prévu...

Ce peut-être les boules de son père, ou d'un ancien champion qui les lui a vendues, de la marque la plus réputée qu'il s'est acheté avec ses économies à son adolescence, bref elles sont devenues "la prunelle de ses yeux", l'objet de toute son attention.

Ne souriez pas! Il peut égarer ses clefs de voiture, oublier d'acheter le pain comme un rendez-vous chez le dentiste, ou d'aller chercher les enfants à l'école, mais en toutes circonstances il sait où sont ses boules. Observez-le sur un terrain de jeu, à peine arrivé, il les a dans ses mains, les caresse presqu'avec volupté, les soupèse avec tendresse, les cogne les unes contre les autres, comme pour les entendre l'encourager, par ce chant métallique ; qui indique aussi à sa façon, le calme ou l'angoisse du joueur avant d'entrer dans la partie. En allant saluer ses collègues et amis, il va blottir ses boules dans le creux de son bras, comme une mère tient son bébé. Puis avec bonheur et anxiété, il va vite les faire rouler afin de sentir si elles vont être obéissantes comme la dernière fois. Entre eux, il y a sans doute un dialogue comme d'un amoureux à sa douce, fait de mots tendres et aimables, mais pourquoi pas aussi parfois de rage et de fureur, comme dans toute passion.

N'oublions pas un facteur capital : la motivation, car un vrai joueur de pétanque vient participer à un concours pour gagner. Dès lors, il met presque son honneur personnel en jeu, d'où souvent l'inquiétude, voire le stress, qui l'habite avant de commencer la partie.

La prochaine fois nous retrouverons notre joueur dans la composition d'une équipe, et le déroulement d'un concours de pétanque, afin de faire comprendre qu'outre l'adresse, il faut faire preuve de stratégie pour dominer l'adversaire.

Dans notre actualité ressente, sachez que le président Francis Ferrer a donné le coup d'envoie de la saison 2013, le mercredi 13 mars avec un concours en triplettes qui a attiré les meilleurs joueurs de la région. Puis en alternance chaque mercredi, vont se succéder, soit un concours réservé aux vétérans, qui connaissent toujours autant de succès, soit un concours ouvert à tous les licenciés de la région.

Pour la première fois cette année a lieu le concours "Souvenir Jean Riviera" - dit Coco-samedi 4 mai, doté de 1 000 € en équipes choi-





sies. Puis dimanche 10 juin, le concours "Caretto Ramado" en triplettes à la mêlée doté de 100 €. Puis sont prévus à l'affiche 4 concours officiels pour la Fédération, dimanche 10 juillet, pour célébrer la "Fête Nationale", en triplettes à la mêlée doté de 450€; puis le temps fort de l'année pour la Boule Ovale, 3 concours en août dont vous trouverez les détails dans la presse ainsi que sur le panneau électronique. Cette année encore les enfants ne sont pas oubliés, leur concours aura lieu le dimanche 14 juillet à partir de 10h, ainsi que le matin du 15 août, de nombreuses coupes viendront récompenser les vainqueurs.

A noter que le vide grenier organisé par La Boule Ovale a eu lieu le dimanche 14 avril avec toujours autant de succès.

> Bonne réception, très cordialement,

Henri DESCHAUME Secrétaire

ASSOCIATIONS

TENNIS CLUB DE MAUSSANE-LES-ALPILLES

15 juin 1973 - 15 juin 2013 : le tennis fête ses 40 ans



En 1973, Max Barthélémy, Eric Fabrégoule et Alain Priaulet, tous trois fondus de tennis, créent le club de Maussane-les-Alpilles. Animés par l'amour du jeu, ils ont connu des difficultés administratives pour lancer le club. Après seulement quelques mois, et sous l'influence de M. Priaulet (qui avait vraiment envie de jouer au tennis!), ce bureau démissionne et une nouvelle équipe se met en place. Ainsi a été créée l'association du Tennis Club de Maussane-les-Alpilles,

régie par la loi de 1901 avec, à sa tête, Jean-Luc Gelin (président), Alain Priaulet (vice-président), Yves Camicas (secrétaire) et Henri Baudin (trésorier).

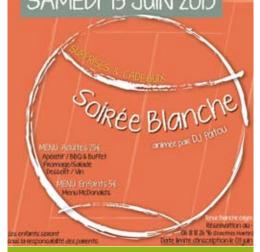
A l'époque, les seuls courts de tennis disponibles dans le village se situent dans l'enceinte du terrain de camping des Romarins. Et c'est donc là que les premiers entraînements débutent. Mais, très vite, cette solution montre ses limites en raison du vif succès de l'association (le nombre de joueurs décolle) et de l'obligation de laisser les vacanciers accéder en priorité aux courts en été.

Après maintes discussions entre les membres de l'ensemble du bureau et du comité directeur, il est finalement décidé que le Tennis club





Le Tennis Club de Maussane-les-Alpilles fête ses 40 ANG SAMEDI 15 JUIN 2013



Rendez-vous le 15 juin!

Pour fêter ses 40 ans, le Tennis Club de Maussane-les-Alpilles donne rendez-vous à ses adhérents le samedi 15 juin sur les courts actuels pour une journée sportive et sympathique, pleines de surprises! Matin, vers 10 h : jeux divers (tennis, pétanque...)

Après-midi : plusieurs animations pour les enfants avec Babolat (avec goûter)

Soir : "Soirée Blanche" avec repas dansant, apéro buffet et grillades, salade et fromages, gâteaux et champagne...

Renseignements: 06 18 18 26 96

construira, lui-même, deux nouveaux courts sur le terrain gracieusement à sa disposition par Henri Baudin, pour une durée illimitée et sans aucune indemnité.

C'est ainsi que toute l'équipe du moment, complétée par les Dekermadec, Ruel, Luparia, travaille bénévolement d'arrache-pied pour bâtir ces deux courts : avec le concours de l'entreprise Lopez-Priaulet, qui exécute le plus important du gros-œuvre (mur de soutènement en béton armé le long du gaudre et scellement des poteaux de la clôture), et d'une entreprise spécialisée dans la réalisation des courts proprement dite (sous-couche du sol et revêtement).

ASSOCIATIONS



La nomination de Pierre Hardy lors de l'AG de 1996

Le club a fonctionné ainsi une vingtaine d'années sur les deux courts du "terrain Baudin", au pas de l'Aiguillon, poussant les grillages des courts au fur et à mesure du nombre croissant de licenciés. Le maire, Jack Sautel, sensible au succès de notre club, décide avec l'ensemble de son Conseil de réaliser deux premiers courts municipaux à l'endroit actuel, à proximité de l'Espace Agora Alpilles. Les deux courts de gauche sont inaugurés le 16 juin 1992; leur éclairage

en 1993, eau et assainissement en 1994. Le clubhouse voit le jour en 2001.

Et, enfin, histoire de parachever le travail accompli depuis 1973, un troisième court (avec éclairage) sort de terre en 2007.

5 présidents en 40 ans









Jean-Luc Gelin

Robert Luparia

René Citi et Francis Roux

Pierre Hardy

Municipalité

MUNICIPALITÉ

CONSEILS MUNICIPAUX

Comptes rendus des conseils municipaux

Consul Marrison

Texte intégral des délibérations sur le site officiel de la Commune : www.maussanelesalpilles.fr, rubrique "VIE MUNICIPALE" puis "Le Conseil Municipal" ou sur simple demande en Mairie.

Jeudi 17 janvier 2013

Séance ouverte à 18h - Séance clôturée à 19h20 Secrétaire de séance : Monsieur Alexandre WAJS

1. Avance de trésorerie de la Commune au budget annexe de la régie à simple autonomie financière chargée de l'exploitation du Camping municipal

Rapporteur: Monsieur Jack SAUTEL

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

2.a. Montant de la surtaxe communale - service de l'eau

Rapporteur: Monsieur Jack SAUTEL

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

2.b. Montant de la surtaxe communale - service de l'assainissement

Rapporteur: Monsieur Jack SAUTEL

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

3. Acquisition de parcelles cadastrées section 1 n°524 et 527

Rapporteur: Monsieur Jack SAUTEL

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

4. Approbation du règlement général d'occupation privative du domaine public communal

Rapporteur: Madame Mireille AMPOLLINI

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

5 Modification autorisation de programme et crédits de paiement pour la construction d'un Centre Technique Municipal

Rapporteur: Monsieur Jack SAUTEL

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

6 Modification autorisation de programme et crédits de paiement pour l'aménagement de l'Avenue Frédéric Mistral

Rapporteur: Monsieur Jack SAUTEL

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

7 Construction d'un Centre Technique Municipal : autorisation de signature des marchés de travaux pour les lots n°1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 10, 12 et 14

Rapporteur: Monsieur Jack SAUTEL

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

8 Autorisation d'engagement de dépenses en investissement sur l'exercice 2013

Rapporteur: Monsieur Jack SAUTEL

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

9 Avenant à la convention de financement avec le SMED13 – FACE AB Programme 2010 – Renforcement BT Poste Relarg – travaux supplémentaires

Rapporteur: Monsieur Jack SAUTEL

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

10. Avis du Conseil Municipal sur le projet de dissolution du Syndicat Mixte d'Aménagement Sylvo Pastoral des Alpilles

Rapporteur: Monsieur Marc FUSAT

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

11. Avenant au marché de travaux d'aménagement de l'avenue Frédéric Mistral

Rapporteur: Monsieur Jack SAUTEL

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

Mercredi 13 février 2013

Séance ouverte à 20h - Séance clôturée à 22h10 Secrétaire de séance : Madame Mireille AMPOLLINI

1. Autorisation de signature d'un marché négocié pour le renouvellement du réseau d'eau potable rue Foscalina

Rapporteur: Monsieur Jacques EYMIEU

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

2. Fixation des tarifs camping 2013

Rapporteur: Monsieur Jacques EYMIEU

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

3. Vote du Compte Administratif du lotissement des Arènes

Rapporteur: Monsieur Jacques EYMIEU

Délibération adoptée à l'unanimité des membres ayant pris part à la délibération et au vote

4. Approbation du Compte de Gestion du Lotissement des Arènes

Rapporteur: Monsieur Jack SAUTEL

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

Municipalité

MUNICIPALITÉ

5. Clôture du budget annexe du lotissement des Arènes

Rapporteur: Monsieur Jack SAUTEL

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

6. Vote du Compte Administratif lotissement Capelette IV

Rapporteur: Monsieur Jacques EYMIEU

Délibération adoptée à l'unanimité des membres ayant pris part à la déli-

bération et au vote

7. Approbation Compte de Gestion lotissement Capelette IV

Rapporteur: Monsieur Jack SAUTEL

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

8. Clôture du budget annexe lotissement Capelette IV

Rapporteur: Monsieur Jack SAUTEL

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

9. Approbation du Compte Administratif du budget principal

Rapporteur: Monsieur Jacques EYMIEU

Délibération adoptée à l'unanimité des membres ayant pris part à la déli-

bération et au vote

10. Approbation du Compte de Gestion du budget principal

Rapporteur: Monsieur Jack SAUTEL

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

11 Approbation du Compte Administratif du budget annexe régie du camping

Rapporteur: Monsieur Jacques EYMIEU

Délibération adoptée à l'unanimité des membres ayant pris part à la déli-

bération et au vote

12. Approbation du Compte de Gestion du budget annexe régie du camping

Rapporteur: Monsieur Jack SAUTEL

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

13. Approbation du Compte Administratif budget annexe service de l'eau

Rapporteur: Monsieur Jacques EYMIEU

Délibération adoptée à l'unanimité des membres ayant pris part à la déli-

bération et au vote

14. Approbation du Compte de Gestion du budget annexe service de l'eau

Rapporteur: Monsieur Jack SAUTEL

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

15. Approbation du Compte Administratif du budget annexe du service de l'assainissement

Rapporteur: Monsieur Jacques EYMIEU

Délibération adoptée à l'unanimité des membres ayant pris part à la déli-

bération et au vote

16. Approbation du Compte de Gestion du budget annexe du service de l'assainissement

Rapporteur: Monsieur Jack SAUTEL

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

17. Admission en non-valeur budget général

Rapporteur: Monsieur Jack SAUTEL

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

18. Octroi subvention exceptionnelle association Kleïo en Provence

Rapporteur: Monsieur Yves LOPEZ

Délibération adoptée à l'unanimité des membres ayant pris part à la déli-

bération et au vote

19. Renouvellement éclairage public Zone d'Activités et chemin du Mas d'Astre : demande de subvention au Conseil général au titre du dispositif FDADL

Rapporteur: Monsieur Jack SAUTEL

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

20. Autorisation de signature du marché création réseau d'eau usée quartier de Gréoux

Rapporteur: Monsieur Jacques EYMIEU

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

21. Autorisation d'engagement de dépenses en investissement budget de l'eau

Rapporteur: Monsieur Jack SAUTEL

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

22. Travaux d'amélioration de la piscine municipale : adoption du coût prévisionnel de l'opération et demande de subvention au Conseil général au titre du dispositif "aide aux travaux de proximité"

Rapporteur: Monsieur Jacques EYMIEU

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

23. Réalisation d'un schéma directeur d'eau potable et pose de débitmètres : demande de subvention à l'Agence de l'eau

Rapporteur: Monsieur Jacques EYMIEU

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

24. Autorisation de dépôt de Déclaration Préalable aménagement bâtiment Priaulet

Rapporteur: Monsieur Jacques EYMIEU

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

25. Autorisation de dépôt d'un permis de construire transformation d'un bâtiment communal en médiathèque

Rapporteur: Monsieur Jack SAUTEL

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

Municipalité

MUNICIPALITÉ

Jeudi 28 mars 2013

Séance ouverte à 20h10 - Séance clôturée à 21h30. Secrétaire de séance : Monsieur Alexandre WAJS

1. Approbation convention cadre de partenariat 2013 avec le Centre National de la Fonction Publique

Rapporteur: Madame Christiane MOLINA

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

2. Affectation des résultats

Rapporteur: Monsieur Jack SAUTEL

2.a. Budget Principal

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

2.b. Budget service de l'eau

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

2.c. Budget service de l'assainissement

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

2.d. Budget Régie à simple autonomie financière - SPIC

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

3. Vote du taux des contributions directes

Rapporteur: Monsieur Jack SAUTEL

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

4 Taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Rapporteur: Monsieur Jack SAUTEL

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

5. Vote des budgets primitifs 2013

Rapporteur: Monsieur Jack SAUTEL

5.a. Budget Principal

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

5.b. Budget service de l'eau

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

5.c. Budget service de l'assainissement

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

5.d. Budget Régie à simple autonomie financière - SPIC

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

6. Subvention aux associations

Rapporteur: Monsieur Jean-Christophe CARRE

Délibération adoptée à l'unanimité des membres ayant pris part à la déli-

bération et au vote

7. Convention d'objectif avec la Crèche ADMR le Rendez-Vous des Tout-Petits

Rapporteur: Monsieur Jack SAUTEL

Délibération adoptée à l'unanimité des membres ayant pris part à la déli-

bération et au vote

8. Octroi d'une subvention de fonctionnement année 2013 à la Caisse des Ecoles

Rapporteur: Monsieur Jean-Christophe CARRE

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

9. Octroi d'une subvention de fonctionnement année 2013

Rapporteur: Madame Christiane MOLINA

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

10. Acquisition de matériels radios portatifs pour le CCFF : adoption du coût prévisionnel de l'opération et demande de subvention au Conseil général 13

Rapporteur: Monsieur Michel MOUCADEL

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

11. Rénovation camping municipal : adoption du coût prévisionnel de l'opération et demande de subvention au Conseil général 13 au titre du dispositif FDADL

Rapporteur: Monsieur Jacques EYMIEU

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

12. Aménagement d'un espace public aux abords du Petit Lavoir : adoption du coût prévisionnel de l'opération et demande de subvention au Conseil général 13 au titre du dispositif aide aux travaux de proximité

Rapporteur: Monsieur Jacques EYMIEU

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

13. Rénovation de la toiture du bâtiment du Moulin Priaulet : adoption du coût prévisionnel de l'opération et demande de subvention au Conseil général 13 au titre du dispositif aide aux travaux de proximité

Rapporteur: Monsieur Jacques EYMIEU

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

14. Modification autorisation de programme et crédits de paiement pour l'aménagement d'une médiathèque

Rapporteur: Monsieur Jack SAUTEL

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

15. Modification du règlement général d'occupation privative du domaine public à des fins commerciales

Rapporteur: Monsieur Jean-Christophe CARRE

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

16. Report de l'application de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014

Rapporteur: Madame Christiane MOLINA

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

MUNICIPALITÉ

Etat Civil fin mars 2013

NAISSANCES

PAVIOT GELIN Luna née le 31 décembre 2012 LUCCHESI Ethan David Dominique Marius né le 19 janvier 2013 ROMAN Camille Pierre Raymond né le 5 février 2013 ROMAN Jeanne Evelyne Françoise née le 5 février 2013 DARRAS Valérian Michel Guy né le 10 février 2013 CATILLON Luna Félicité née le 13 février 2013 LEGENDRE Mathis né le 22 février 2013 KURZAWA Jules Raoul Sylvain né le 27 février 2013

DECES

GLANE Jeanne Elisabeth veuve CAMPIONI le 27 décembre 2012 2012MARTEL Emile Lucien Yves le 19 janvier 2013 BERENS Camille le 28 janvier 2013 QUENEUILLE Raymonde Henriette veuve ROUTIER le 30 janvier 2013 CABANIS Simonne Andrée veuve PHILIP le 3 février 2013 COMTE Paul Roger le 6 février 2013 ROMAN Jeanne Evelyne Françoise le 7 février 2013 ANTRONICO Joséphine épouse MAZOYER le 10 février 2013 MICHETTO Jean Joseph le 11 février 2013 TE PASS Albert le 14 février 2013 BAUDIN Agnès Berthe Marie épouse MARTIN le 20 février 2013 DEL PILAR BOJADOS Maria veuve VILLARD le 1er mars 2013 PASSAQUET Pierre Louis le 9 mars 2013 JOGHVARIAN Adèle le 21 mars 2013 BOILLIN Etienne Paul Marie le 25 mars 2013

ZARAGOZA Michel le 27 mars 2013

Numéros utiles

Standard Mairie	04 90 54 30 06
Fax Mairie	04 90 54 36 45
Bibliothèque municipale	04 90 54 54 27
Camping municipal Les Romarins	04 90 54 33 60
Caserne des pompiers	04 90 54 44 34
Centre antipoison	04 90 75 25 25
Clinique PAOLI - Arles	04 90 99 34 00
Clinique Jeanne d'Arc - Arles	04 90 99 32 32
Clinique vétérinaire	04 90 54 37 58
Crèche halte garderie	04 90 54 43 66
Crédit Agricole	
Déchetterie	04 90 54 54 20
Eau de Provence - SCE eau assainissement	0810 457 457
Eau de Provence - urgence	0810 757 757
- -	

Ecole maternelle	04 90 54 51 09
Ecole primaire	04 90 54 41 73
EDF / GDF dépannage électrique	
EDF / GDF renseignements	0810 333 584
Enfance maltraitée	
Gendarmerie des Baux	04 90 54 34 91
Hôpital Joseph IMBERT - Arles	04 90 49 29 29
Maison de retraite	04 90 54 58 00
Maison du Tourisme	04 90 54 33 60
Paroisse	04 90 54 30 23
Poste	04 90 54 25 80
SOS DROGUE international	04 90 96 15 62
SOS FEMMES BATTUES	04 91 24 61 50
SPA	04 90 54 60 86
Trésor public	04 90 54 32 13

Bureau des Permanences

Accès impasse de l'Olivier

ASSISTANTES SOCIALES

CAF - 1 rue Jean Giono – Arles Mme MOLLAND Françoise sur RDV au : 04 88 57 32 28 ou 04 88 57 32 04 DGAS - 25, rue Dr Fanton – Arles Mme Anne GALLETTI – sur rendez-vous Secrétariat : 04 13 31 62 61

M.S.A - Rue Romain Rolland - Arles Mme RIBARD sur RDV au : 04 90 96 08 20 Le mardi de 10 h à 12 h

CONSEILLER JURIDIQUE

M. Gérald BEDO au : 04 42 54 40 50 2ème LUNDI de chaque mois de 9h à 12h

Rendez-vous

SPECTACLES, FÊTES ET ANIMATIONS...

L'agenda des manifestations

Samedi 18 mai 2013 - A partir de 10h - Place Laugier de Monblan : salon Traditerroir

Dimanche 19 mai 2013 – A 12h – Espace Benjamin Priaulet: "A la bonne franquette"

Samedi 25 mai 2013 – A 20h30 – Salle AGORA ALPILLES : Théâtre "Le contrat de mariage" par les Imposteurs.



Mardi 28 mai 2013 : **TransHumance** dans le cadre de Marseille-Provence 2013, capitale européenne de la culture. En marge du parcours, exposition d'attelages hippomobiles à l'Espace AGORA ALPILLES jusqu'au vendredi 31 mai*

Samedi 1er juin 2013 - à 15h - Salle Agora Alpilles : enregistrement en public du **Jeu des 1000 euros de France-Inter** présenté par Nicolas Stoufflet. Entrée libre

Samedi 8 et dimanche 9 juin 2013 - Dans le village : Fête de la Saint Eloi*



Vendredi 21 juin 2013 - A partir de 19 heures - Dans tout le village : **Fête de la musique**

Samedi 29 juin 2013 - A 21h - Parc de l'Espace AGORA ALPILLES :

Festival des Alpilles aux rythmes de la musique latino-américaine avec "Republica democratica del Mambo"

Jeudi 4 juillet 2013 - A 21h - Place Laugier de Monblan : Soirées du Parvis : fanfare de rue Wonderbrass

Du vendredi 5 juillet au dimanche 25 août 2013 : Festival d'art contemporain A-part : exposition

Samedi 13 juillet à dimanche 14 juillet 2013 - Dans le village : Fête nationale*

Jeudi 18 juillet 2013 - A 21h - Place Laugier de Monblan -

Soirées du Parvis : ensemble Archemia, galoubet tambourin, airs traditionnels et compositions contemporaines

Jeudi 25 juillet 2013 - A 21h - Place Laugier de Monblan - Soirées du Parvis : jazz manouche avec Jam § Co







Rendez-vous

SPECTACLES, FÊTES ET ANIMATIONS...

L'agenda des manifestations

Samedi 18 mai 2013 - A partir de 10h - Place Laugier de Monblan : salon Traditerroir

Dimanche 19 mai 2013 – A 12h – Espace Benjamin Priaulet: "A la bonne franquette"

Samedi 25 mai 2013 – A 20h30 – Salle AGORA ALPILLES : Théâtre "Le contrat de mariage" par les Imposteurs.



Mardi 28 mai 2013 : **TransHumance** dans le cadre de Marseille-Provence 2013, capitale européenne de la culture. En marge du parcours, exposition d'attelages hippomobiles à l'Espace AGORA ALPILLES jusqu'au vendredi 31 mai*

Samedi 1er juin 2013 - à 15h - Salle Agora Alpilles : enregistrement en public du **Jeu des 1000 euros de France-Inter** présenté par Nicolas Stoufflet. Entrée libre

Samedi 8 et dimanche 9 juin 2013 - Dans le village : Fête de la Saint Eloi*



Vendredi 21 juin 2013 - A partir de 19 heures - Dans tout le village : **Fête de la musique**

Samedi 29 juin 2013 - A 21h - Parc de l'Espace AGORA ALPILLES :

Festival des Alpilles aux rythmes de la musique latino-américaine avec "Republica democratica del Mambo"

Jeudi 4 juillet 2013 - A 21h - Place Laugier de Monblan : Soirées du Parvis : fanfare de rue Wonderbrass

Du vendredi 5 juillet au dimanche 25 août 2013 : Festival d'art contemporain A-part : exposition

Samedi 13 juillet à dimanche 14 juillet 2013 - Dans le village : Fête nationale*

Jeudi 18 juillet 2013 - A 21h - Place Laugier de Monblan -

Soirées du Parvis : ensemble Archemia, galoubet tambourin, airs traditionnels et compositions contemporaines

Jeudi 25 juillet 2013 - A 21h - Place Laugier de Monblan - Soirées du Parvis : jazz manouche avec Jam § Co











